



Dans cette vallée de larmes, le mieux est encore de se moucher dans un chèque. G. Dormann

Je ne suis pas Steve Bannon, je n'essaie pas de sucer ma propre bite... Je suis ici pour servir mon pays.

Anthony Scaramucci, ex-directeur de la com de Trump

Un jour nous prendrons des trains qui partent

Antoine Blondin



Ce jour-là

- 31 – 1451 – arrestation du financier Jacques Cœur accusé d’avoir empoisonné la maîtresse du roi, Agnès Sorel.
 - 1 – 1589 – un moine poignarde Henri III dans sa chambre
1785 – départ de Lapérouse pour un voyage autour du monde dont il ne reviendra pas. Il meurt sur l’île de Vanikoro en Polynésie.
 - 2 – 1589 – Henri de Navarre devient Henri IV et accède au trône de France.
1913 – création de la police judiciaire parisienne, le fameux 36 quai des Orfèvres.
 - 3 – 1914 – Berlin déclare la guerre à la France.
 - 4 – 1754 – Joseph Duplex est destitué de sa charge de gouverneur des Indes. Ses dépenses et son faste irritent Versailles.
 - 5 – 1901 – naissance du grand cinéaste Claude Autant-Lara.
1802 – Bonaparte devient Consul à vie.
 - 6 – 1870 – charge héroïque et tragique de Reichshoffen
-

Politique

Thierry Thuillier, directeur général de la chaîne LCI (groupe TF1) a approché Julien Dray pour lui proposer un poste de chroniqueur politique sur sa chaîne dès la rentrée. Pauvre de nous !

Les radicaux de gauche comme de droite (valoisien) tentent une fusion. Ils participeront à l’université d’été commune organisée les 16 et 17 septembre. La fusion est prévue pour le 9 décembre, date anniversaire de la loi de 1905 de séparation de l’Eglise et de l’Etat.

La loi bidon sur la moralisation de la vie politique contient une donnée liberticide : les personnes condamnées pour racisme, antisémitisme, négationnisme, xénophobie, homophobie et autres délits de la pensée seront privées pour dix ans du droit à l’éligibilité.

Curieux silence des élus du Front national sur le sujet à l’exception d’Emmanuelle Ménard qui a mis en en garde contre une loi qui veut réduire au silence ceux qui ne pensent pas comme le pouvoir dominant et qui aura pour conséquence de « *châtrer le langage puis la liberté de pensée.* »

Lors du débat à l’Assemblée nationale sur le lobbying, pas un mot n’a été prononcé sur la franc-maçonnerie, le CRIF, la LICRA, le Club Le Siècle, le Bilderberg ou les puissants milliardaires mondialistes qui sont autant de lobbies présents en permanence dans le claqué républicain.

Prosper yop la boum ! Les députés sont outrés par les prétentions des Macron ! Se voyant interdire les emplois familiaux suite au projet de loi sur la moralisation de la vie publique, ils

s'étonnent que Brigitte Macron puisse bénéficier d'un statut particulier budgété, ce qui est contraire aux traditions françaises.

Richard Roudier, président de la Ligue du Midi et son fils Olivier, porte-parole de la Ligue, ont été passé à tabac dans un commissariat de Montpellier. Une simple audition qui s'est rapidement transformée en garde à vue. Gérard Roudier a dû être évacué par les pompiers et hospitalisé à l'hôpital de La Peyronie.

Motif du crime ? des militants de leur mouvement avaient organisé une manifestation de protestation dans l'enceinte d'une association subventionnée facilitant l'accueil des migrants « mineurs et isolés », qui ont souvent enrichi la rubrique « faits-divers » de la cité languedocienne ces derniers mois.

Pierre Mathiot, qui devait être tête de liste de la République en marche dans le Nord aux prochaines élections sénatoriales, a annoncé son retrait. « *C'est un retrait vraiment dû à un problème d'ordre personnel* » a précisé cet homme de 50 ans ancien directeur de l'IEP de Lille.

Elysée

Macron a sorti la machine à claques lors du dernier conseil des ministres. Agacé par quinze jours de turbulences politiques, Emmanuel Macron s'est adressé à ses ministres pour les inciter à tirer les leçons de ces derniers jours. Avec un mot d'ordre pour éviter de nouveaux ratés : faire la pédagogie des décisions gouvernementales. Ce n'est que le début de ton chemin de croix, coco !

Le président de la République a annulé par décret plus de 300 millions d'euros de dotations aux collectivités territoriales. Les associations de maires s'insurgent contre une décision nuisible à l'investissement local.

Gouvernement

Le directeur général de la police nationale, Jean-Marc Falcone, va céder son poste à Eric Morvan, 60 ans, actuel préfet des Pyrénées-Atlantiques et surtout ancien du cabinet de Bernard Cazeneuve à l'Intérieur. Falcone pourrait être nommé préfet de région.

Sur les 4,5 Mds€ d'économies à réaliser d'ici la fin de l'année pour entrer dans les clous des fameux 3 % de déficit public promis à Bruxelles, le gouvernement n'a réussi à en trouver pour l'instant qu'à peine plus de 3. Ça promet des pleurs et des grincements de dents.

Edouard Philippe organise désormais chaque mardi à Matignon un petit déjeuner de la majorité, réunissant le secrétaire d'Etat chargé des Relations avec le Parlement, les présidents des groupes parlementaires de la majorité et, parfois, un ministre concerné par l'actualité de la semaine. Un collaborateur d'Emmanuel Macron assiste également à la rencontre : Stéphane Séjourné, son conseiller politique. Philippe fait de plus en plus office de DRH.

La polémique autour de la baisse de 5€ de l'aide personnalisée au logement (APL) a amené Macron à considérer que « *c'est une connerie sans non* ».

La décision a dû être prise par le ministre de l'action et des comptes publics, Gérard Darmanin, avec, sans doute, l'aval du premier ministre, Edouard Philippe, mais sans concertation avec les autres ministères concernés. Les deux rigolos n'ont pas anticipé les dommages collatéraux d'une telle décision.

Institutions

La confusion parlementaire est totale en raison de l'inexpérience des élus de LREM. Ce qui fait allègrement marrer l'opposition. « *Ah ça oui, c'est un bazar innommable* », confirme Christian Jacob, patron des Républicains ?

Pour Delphine Batho, de la Nouvelle gauche : « *On est dans le "n'importe-quoi-land" parce qu'il y a une absence de direction politique. Les députés sont livrés à eux-mêmes.* » Jean-Luc Mélenchon, lui, met en cause l'exécutif qu'il accuse d'organiser « *le bazar* » pour passer en force. T'as tout compris Guignol.

Le Conseil d'État a rejeté, en appel, le plan contre l'insalubrité et la surpopulation carcérale à la prison de Fresnes (Val-de-Marne). Il a estimé que les mesures mises en place par le tribunal administratif étaient suffisantes et qu'« *aucune atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale* » ne pouvait être retenue.

Le cas de la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, mise en cause par des élus pour une plus-value boursière de plus d'1 million d'euros, a ressurgi à l'Assemblée nationale. L'insoumis François Ruffin y voyant notamment le début d'un «Pénicaudgate». La dame n'a rien fait d'illégal et a bénéficié d'avantages liés à son travail.

Au terme d'une semaine marquée par près de cinquante heures de débat et l'examen de plus de 800 amendements, les députés ont adopté, dans la nuit du 28 au 29/07, le projet de loi ordinaire visant à restaurer « *la confiance dans la vie politique* » par 319 voix contre 4, puis le projet organique, avec 203 voix contre 37.

Le Conseil constitutionnel a validé l'accord économique et commercial entre l'Union européenne et le Canada (CETA), l'estimant compatible avec la Constitution française. Un conseil de guignols !

C'est Agnès Roblot-Troizier, professeur de droit public à Paris1-Panthéon-Sorbonne qui a été nommée déontologue de l'Assemblée nationale. Elle sera en première ligne pour orchestrer la mise en œuvre de nouvelles règles applicables aux députés après l'adoption du projet de la loi « *rétablissant la confiance dans l'action politique* ».

Divers

Pour Guillaume Riou (fédération nationale de l'agriculture biologique) le gouvernement de Macron a clairement fait le choix de l'agrobusiness. « *Quand on sait qu'il y a besoin de 450 millions d'euros pour soutenir l'agriculture de montagne et des zones difficiles, il y a fort à*

parier qu'il n'y aura pas d'argent pour le soutien et le développement du bio», explique-t-il dans une période où le secteur progresse de 20 % par an.

Emmanuelle Bouchaud, ex-compagne et ex-assistante parlementaire de François de Rugy vient de retrouver du boulot auprès d'Anne-France Brunet, députée de Loire-Atlantique. Melle Bouchaud est par ailleurs conseillère régionale des Pays de Loire.

La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique a annoncé avoir saisi la justice concernant la déclaration de patrimoine du sénateur (groupe socialiste) des Alpes-Maritimes, Marc Daunis, estimant qu'il aurait fait l'objet d'une « sous-évaluation ».

Tambouille macronésienne

Tandis que les vice-présidentes novices de LREM sont chahutées en séance sur la loi de moralisation de la vie publique, que les députés macronistes se sont pour la première fois désunis sur la question du verrou de Bercy, et qu'enfin les élus du « renouvellement » multiplient les maladrances depuis leur entrée au palais Bourbon, le député du Finistère, Richard Ferrand, reste mutique.

« *Il a laissé le bazar s'installer et maintenant on passe pour des guignols* », déplore l'une de ses collègues dans le quotidien du soir. « *Son autorité n'est pas reconnue* », lâche un élu dans *Le Figaro*, « *c'est un très mauvais président de groupe* », assène une autre. Bref, sale temps pour Ferrand.

Vous pouvez télécharger sur le site Internet de LREM un cahier d'été. Doté d'une vingtaine de pages au ton estival et décalé, le cahier inclut un poster à colorier et un test de personnalité potache pour le genre d'accros à l'actu qui font « *la planche dans l'eau en pensant à la loi de programmation des finances publiques* »

Richard Ferrand, président du groupe LREM à l'Assemblée nationale, accuse « *les députés d'opposition réélus* » de jouer sur l'inexpérience des nouveaux élus pour entraver l'action de la majorité parlementaire.

A en croire le *Canard*, nombre de nouveaux députés de la famille Macron, habitués à gagner 7000 ou 8000 € par mois, s'inquiètent d'une possible baisse de leur pouvoir d'achat en raison des petits coups de canif portés à leur statut via la loi sur la moralisation de la vie publique.

Droite

Danielle Fasquelle, député Républicains du Pas-de-Calais, entreprend un tour de France pour lancer son mouvement, *Sauvons la droite*. Première étape Vannes. Il est tombé sur des troupes sceptiques. Mais tous sont d'accord sur une chose : « *Macron, ça ne marchera pas.* » Juste un « *effet de mode* », du « rêve ». Après la vague, chacun attend le ressac, et le retour des brebis égarées.

A en croire Guillaume Larrivé, député LR : « *L'Assemblée nationale est désormais majoritairement composée de clones aussi inexpérimentés que brouillons. C'est un spectacle assez triste que donne cette majorité, à la fois aux ordres de l'Elysée et incertaine dans son fonctionnement.* »

Gauche

Le camarade Mélenchon a fait part au président de l'Assemblée nationale, François de Rugy, de son souhait d'avoir un accès direct à la source des images prises lors des séances à l'Assemblée, afin de pouvoir diffuser sur les réseaux sociaux celles concernant son groupe parlementaire. Et se faire de la pub gratos.

Les députés communistes, socialistes et La France insoumise (LFI) ont déposé un recours au Conseil constitutionnel contre le projet de loi habilitant le gouvernement à réformer par ordonnances le code du travail.

Société

Ca grogne a juste titre dans l'ordinaire de l'armée conditionné par l'opération Sentinelle. « *On serait policier, on aurait des interventions, on bougerait ! Mais on ne peut intervenir sur rien en "Sentinelle", on est dans Paris, on marche toute la journée, le terrorisme représente 0,00001 % de l'activité, c'est frustrant à tous les niveaux. A force de ne rien faire de la journée, moi aussi je rumine* », peut-on entendre dans les casernes.

Au-delà des grades et des métiers, « *50 % des soldats disent qu'ils ne peuvent plus concilier vie professionnelle et vie familiale, c'est un phénomène nouveau* », s'était inquiété début 2017 le chef d'état-major des armées, Pierre de Villiers. Pour nous résumer, l'armée française se barre en couille ! Et ça ne date pas d'aujourd'hui.

Ca ne s'améliore pas à la SNCF. En plein week-end de chassé-croisé entre juilletistes et aoûtistes, un problème électrique dans la nuit de samedi 29/7 à dimanche 30/7 a bloqué la gare Montparnasse à Paris. Le premier TGV est parti à 14h23 vers Toulouse, mais la SNCF avouait ignorer combien de trains pourraient circuler. Le problème est que lundi 31/07, la pagaille était toujours de mise.

Faits divers

La députée de la République en Marche, Laurianne Rossi a été agressée dimanche matin (30/7) sur un marché à Bagneux, dans les Hauts-de-Seine. La parlementaire, élue en juin dans la onzième circonscription du département, distribuait des tracts sur le marché lorsqu'elle a été frappée par un homme aux alentours de 11 heures. L'homme a été placé en garde à vue et condamné à un mois de prison ferme.

Spécialiste du nudisme, le Californien Mark Haskell Smith confie à *Slate* : « *le nudisme est anti capitaliste.* » C'est pour ça que ses adeptes sont à poil. Allez, tout le monde à poil qu'on en finisse avec cette saloperie de capitalisme !

Immigration / islam

Controversé dès son ouverture, l'unique centre de déradicalisation en France ferme après moins d'un an d'existence. L'expérience au château de Pontourny, en Indre-et-Loire, « ne s'est pas révélée concluante », a synthétisé le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb.

Tirant les leçons de cet échec, « le CIPDR (comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation) va travailler sur des solutions alternatives avec les ministères de l'Intérieur et de la Justice », indique la secrétaire générale. Et si on rouvrait le bagne de Cayenne ? Moins cher, plus efficace.

Et Calais revient. Gérard Collomb a annoncé de nouvelles mesures pour tenter de désengorger le site où s'entassent toujours, selon ses estimations et en dépit du démantèlement de la Lande en octobre dernier, entre « 350 à 400 réfugiés ».

Le ministre de l'Intérieur a annoncé la création, « dans les dix jours qui viennent », de « deux centres d'un type nouveau », susceptibles de « lier hébergement temporaire et prises en charge permettant d'orienter chaque personne vers une solution adaptée à sa situation ».

Cautère sur jambe de bois. Les migrants du centre de Bailleul (Nord), dont la création a été annoncée par le gouvernement, y seront hébergés environ huit jours avant d'être « orientés » vers un autre lieu, a annoncé le préfet du Nord, Michel Lalande.

Le 3 juillet 2017, Jean-René Lecerf, président du Conseil départemental du Nord, a dévoilé un élément important au sujet de l'immigration massive qui nous submerge. « Beaucoup de ces jeunes qui arrivent, qui sont guinéens pour un grand nombre d'entre eux, arrivent non pas par bateaux après avoir risqué leur vie, mais par Roissy ou par Orly. »

« Ce qui veut dire qu'il y a des visas qui leur ont été délivrés par des agents qui dépendent du gouvernement français, qui sont des agents des ambassades ou des consulats, (...) qui n'ont vérifié, ni la fiabilité des documents d'identité, ni la fiabilité des domiciles d'accueil qu'ils indiquent. »

Environ 11 000 migrants ont été secourus au large de la Libye au mois de juillet, soit moitié moins que les 23 000 de 2016 à la même période. Avec 94 802 personnes enregistrées au 31 juillet, le nombre d'arrivées reste légèrement supérieur à celui de l'an dernier

Ecologie/ Sciences

La campagne de restrictions d'eau a bel et bien démarré en France. Soixante-quinze départements sont concernés par l'alerte à la sécheresse, du niveau « vigilance » à la situation de « crise ».

« Cet état résulte d'un déficit de pluie important au cours de l'automne et de l'hiver dernier, période de recharge habituelle des réserves en eau du sol », explique Cyrille Duchesne, météorologue à La Chaîne Météo.

Une adolescente de 16 ans est décédée de complications graves liées à la maladie de la rougeole, au CHU de Marseille Nord. Elle appartenait à la communauté des gens du voyage

(ROM), et n'avait pas été vaccinée contre la maladie. Déjà, mi-juillet, l'OMS notait que les flambées épidémiques de rougeole sévissant actuellement en Europe avaient « causé 35 décès au cours de ces 12 derniers mois ».

Selon les statistiques européennes les plus récentes, datant de 2015, la consommation de produits bio dans l'Europe des 28 est estimée à 28,3 milliards d'euros en 2015, 70% de ce total étant consommé dans quatre pays (Allemagne, France, Italie et Royaume-Uni).

Mais ce sont les Danois, les Autrichiens et les Suédois qui remplissent le plus leurs paniers de produits bio, avec une part de respectivement 8,4%, 8% et 7,7% dans leurs achats alimentaires en 2015.

La Chine ne veut plus être la poubelle du monde: le géant asiatique veut interdire l'importation de certains déchets une annonce qui met en émoi les industriels du secteur dans de nombreux pays. Le pays souhaite améliorer la qualité des déchets qui entrent sur son territoire et privilégier ceux qui sont bien triés et conditionnés.

La Chine est le premier importateur mondial de déchets, les matières premières recyclées (billes de plastiques, papiers et cartons d'emballages) lui permettant d'alimenter la croissance de sa production industrielle. En 2015, le pays a ainsi importé 49,6 millions de tonnes de déchets solides.

L'humanité vit à crédit: elle a consommé, en seulement sept mois, toutes les ressources que la Terre peut produire au cours d'une année. Jusqu'à la fin 2017, pour continuer à boire, à manger, à nous chauffer ou à nous déplacer, nous allons donc surexploiter les écosystèmes et compromettre leur capacité de régénération.

Economie

L'Etat a choisi de nationaliser STX plutôt que d'en confier les clés au groupe italien Fincantieri. Cette opération « temporaire » vise à « défendre les intérêts stratégiques de la France », a précisé le ministre de l'économie, Bruno Le Maire.

La sécheresse n'a pas que des conséquences écologiques. Elle a aussi un prix, qui se chiffre en milliards d'euros. Sur les vingt-cinq dernières années, son coût cumulé à l'échelle nationale serait ainsi de 8 milliards d'euros. Et fragilise de nombreux agriculteurs, petits et grands.

Les tarifs réglementés de l'électricité, appliqués par EDF à 27 millions de foyers, augmenteront de 1,7 % au 1^{er} août, dans le cadre de la révision annuelle de ces tarifs, a annoncé le gouvernement.

La première moitié de l'année 2017 a réussi aux start-up européennes. Selon la banque d'affaires Clipperton, elles ont attiré 7,7 milliards de dollars de financements privés, un record tiré par les méga-deals. Si le Royaume-Uni et l'Allemagne trustent le Top 10, les start-up françaises totalisent 1 milliard de dollars d'investissements.

Moins d'une semaine après l'annonce de la nationalisation temporaire des chantiers navals de Saint-Nazaire, empêchant la prise de contrôle par l'industriel italien Fincantieri, les deux pays ont renoué le dialogue.

Jusqu'au sommet franco-italien prévu à Lyon le 27 septembre, la France promet de ne pas ouvrir le capital des chantiers à des « parties tierces », l'alliance italienne restant « l'option privilégiée pour le futur de l'entreprise ».

Ram dam à Airbus industrie où le patron Tom Enders – de nationalité allemande – est en train de faire le ménage au détriment, semble-t-il, des intérêts français et européens.

« Enders a réorganisé l'organigramme en centralisant tout sur lui, et il fait tout pour assurer son indépendance, il ne veut dépendre ni de la France, ni de l'Allemagne », déplore un haut fonctionnaire français. Emmanuel Maron et Angela Merkel comptent mettre leur nez dans l'affaire, et recadrer un Pdg qui se sent pousser des ailes.

Culture / médias

Le groupe TF1 n'est plus en mesure de fournir à Numericable-SFR le service replay MYTF1 et a demandé à ce que le distributeur cesse l'exploitation commerciale des chaînes TF1, TMC, NT1, HD1, LCI». TF1 veut être rétribuée pour la retransmission de ses chaînes sur le net.

Amazon a obtenu les droits de diffusion du circuit ATP en Grande-Bretagne au détriment de Sky. Selon The Guardian, le géant du commerce en ligne a mis sur la table jusqu'à 10 millions de livres sterling (11,2 millions d'euros) pour obtenir les droits des compétitions autres que les quatre tournois du Grand Chelem, qui seront diffusées à partir de 2019 sur sa plateforme Amazon Prime Video.

Europe

Union européenne. Alors que les Etats-Unis ont voté de nouvelles sanctions à l'égard de l'Iran, l'Union européenne a, de son côté, estimé que « toutes les parties » respectaient l'accord sur le nucléaire entre l'Iran et les grandes puissances, malgré les nouvelles sanctions des Etats-Unis dénoncées par Téhéran.

Italie. C'est Emma Bonino, ex-ministre des Affaires étrangères qui a balancé l'info au sujet d'un accord UE-gouvernement italien sur l'immigration : il stipulait « que les débarquements soient tous effectués en Italie, c'est nous qui l'avons demandé. L'accord, c'est nous qui l'avons fait, en plus en violant celui de Dublin. » Ces propos qui, on s'en doute, n'ont pas manqué de soulever un tollé politico-médiatique dans la péninsule.

Le groupe chinois Gansu Gangtai Holding a acquis 85 % du joaillier italien Buccellati détenu précédemment par le fonds d'investissement Clessidra et par la famille Buccellati. L'opération valorise la société à 230 millions d'euros.

Accusée de « *favoriser l'immigration clandestine* » plutôt que de sauver des vies, l'ONG allemande Jugend Rettet a été privée de son navire de secours en Méditerranée par les autorités italiennes, mercredi 2 août.

La Luventa a été conduite sur l'île de Lampedusa puis placée sous séquestre par les gardes-côtes italiens, à la demande du procureur de Trapani (Sicile). Selon les magistrats italiens, les membres de Jugend Rettet entretiendraient des liens directs avec les trafiquants d'êtres humains qui lancent des embarcations depuis les côtes libyennes en direction de l'Europe, se faisant ainsi leurs auxiliaires.

Russie. Face aux nouvelles mesures prises par Donald Trump visant la Russie, Vladimir Poutine a donné son feu vert à ce qu'à compter du 1er septembre, les effectifs de l'ambassade américaine à Moscou et des consulats de Saint-Pétersbourg, Ekaterinbourg et Vladivostok vont ainsi être réduits à 455 personnes. Ce qui monte à 755 le nombre de persona non grata en Russie.

Selon le chef adjoint de la diplomatie russe, Sergueï Riabkov, les missiles testés récemment par la Corée du Nord ne sont que des «engins primitifs», et Pyongyang est encore loin de pouvoir procéder à une frappe nucléaire.

Le premier ministre, Dmitri Medvedev, considère que les nouvelles sanctions américaines constituent « *une déclaration de guerre économique totale contre la Russie* ».

Allemagne. Le demandeur d'asile débouté qui a tué au couteau une personne et en a blessé plusieurs autres vendredi 28/7 à Hambourg, en Allemagne, était connu de la police comme «islamiste», a révélé samedi le ministre de l'Intérieur de la ville-État hanséatique.

Un homme de 34 ans, d'origine irakienne, a fait irruption dans une discothèque de la ville de Constance et a ouvert le feu, tuant une personne et en blessant grièvement trois autres. Les forces de l'ordre ont fini par l'abattre.

Grèce. L'une des graves conséquences du désarroi financier grec est l'attrait que représentent les capitaux chinois prêts à investir dans ce pays où ils ont déjà racheté le port du Pirée. Les Chinois ont investi dans l'énergie (Copelouzos), les communications (Forthnet) et s'apprêtent à prendre 24% du capital du réseau électrique Admie.

Pour M. Pitsiorlas, ministre de l'économie, « *que les entrepreneurs chinois fassent des bonnes affaires à cause de la crise, c'est évident, mais ils offrent également à la Grèce la possibilité de créer des emplois et de remettre certaines entreprises sur pied !* »

Andreas Georgiou, l'ancien directeur de l'office grec de la statistique, Elstat, a été condamné à deux ans de prison avec sursis pour « *manquement aux devoirs de sa charge* » pour avoir omis d'informer le conseil d'administration de l'agence qu'il avait transmis les données budgétaires de la Grèce de l'année 2009 à Eurostat. Il avait été inculpé en 2013 pour avoir surestimé les chiffres du déficit budgétaire grec en 2009.

International

Etats-Unis. Anthony Scaramucci, 53 ans, nommé il y a tout juste dix jours directeur des communications de la présidence par Donald Trump vient de se faire virer par John Kelly le nouveau secrétaire général de la Maison Blanche. Motif : grande gueule.

Le vice-président américain, Mike Pence, a rassuré les dirigeants géorgiens, mardi 1/08 Tbilissi, comme il l'avait fait, la veille, à Tallinn, lors d'une rencontre avec les présidents de l'Estonie, de la Lituanie et de la Lettonie.

A ces trois interlocuteurs baltes, dirigeants de pays membres de l'OTAN, il a dit qu'une attaque contre l'un d'eux serait « *une attaque contre nous tous* ». L'inquiétude des pays du flanc est de l'OTAN est notamment liée aux vastes manœuvres que prépare l'armée russe à leurs frontières.

Domage collatéral des sanctions prises contre la Russie et susceptibles d'affecter l'Europe : devenus le premier producteur mondial de gaz de schiste, les Etats-Unis tentent d'exporter massivement leur gaz naturel liquéfié, présenté comme une alternative à la production russe.

D'où le soupçon qu'au-delà des sanctions visant Moscou, les parlementaires du Congrès veulent surtout favoriser leurs entreprises en empêchant Nord Stream 2, qu'ils décrivent comme « présentant des risques » pour l'UE.

La loi de moralisation est démagogique et liberticide

par Anne-Marie Le Pourhiet

Pour le professeur de droit constitutionnel certains volets de la loi actuellement en débat à l'Assemblée menacent la liberté d'expression.

Le Figaro : La loi de moralisation n'est-elle pas légitime dans un contexte de défiance grandissante à l'égard du politique ?

Anne-Marie Le Pourhiet. - Ce projet de loi parfaitement démagogique est destiné à donner des gages de probité à un gouvernement et une majorité entachés par les affaires Bayrou et Ferrand. L'interdiction des emplois familiaux relève de la réaction épidermique et populiste. Il me semble que ce qui était reproché à Penelope Fillon, c'était la fictivité de son emploi, pas son caractère familial. Au nom de quoi y aurait-il une présomption d'incompétence du fait d'un lien familial ? D'autant que cela avantage les relations officieuses (maîtresses, amants) aux dépens des liens consacrés institutionnellement. L'incompétence accablante de nombreux députés LREM me paraît plus scandaleuse que le fait de recruter son conjoint ou son neveu comme attaché parlementaire. On ferait mieux de faire passer des tests de culture générale et de droit constitutionnel aux candidats à la députation que d'exiger leur extrait de casier judiciaire.

L'une des mesures adoptées par les députés prévoit d'étendre le principe de l'inéligibilité aux personnes condamnées pour racisme, antisémitisme ou homophobie. Est-ce une bonne chose ? Toute personne sceptique qui critique ou émet un jugement de valeur sur des mœurs, des comportements, des cultures ou des croyances est immédiatement considérée comme coupable du délit de « phobie ». Cet amendement n'est qu'une nouvelle étape dans la tyrannie des minorités. Non seulement nous vivons dans une société bâillonnée où l'on ne peut déjà plus critiquer un individu ni un groupe sans risquer de se faire traîner en correctionnelle par des associations de militants vindicatifs et sectaires, mais ceux-ci voudraient en outre que les personnes condamnées sur le fondement de lois scélérates extorquées à un législateur complaisant soient interdites d'exercer un mandat public.

Dans l'intitulé de l'amendement, il est affirmé que ces délits « portent atteinte aux valeurs républicaines qu'un élu se doit de partager ». Ces « valeurs républicaines » ont-elles un contenu juridique ?

Les « valeurs républicaines » sont aujourd'hui invoquées à tort et à travers pour justifier n'importe quoi. Avoir été condamné pour « propos sexistes » ou bien être hostile au mariage pour tous ou à l'ouverture des frontières sera bientôt considéré comme « antirépublicain » ! Il me semble que l'une des valeurs cardinales de la Révolution française est justement la liberté d'expression, qui ne consiste sûrement pas à formuler seulement des opinions bienveillantes !

Les valeurs républicaines, historiquement, ce sont la laïcité, l'unité de la Nation et l'égalité des citoyens devant la loi. Le b.a.-ba de la Révolution française, c'est le refus des droits des groupes et des corporations au profit des droits de l'individu libre de toute appartenance. Le multiculturalisme normatif est directement contraire aux valeurs républicaines et le droit pénal prend le chemin inverse des principes républicains en sanctionnant systématiquement les offenses

aux communautés. Cela a commencé en 1972 avec la loi Pleven très mal rédigée, puis le mouvement s'est accéléré à partir des années 1980 avec la multiplication des catégories protégées et surtout l'habilitation des associations militantes à se constituer partie civile pour les délits de presse. On a ainsi privatisé l'action publique et soumis les médias, les intellectuels et les citoyens à la menace permanente de censure et de procès pour délits d'opinion.

L'antiracisme militant établit un continuum entre violence verbale et symbolique et passage à l'acte. N'est-ce pas problématique d'un point de vue juridique ?

C'est insensé. Ce n'est pas parce que je trouve gênante la mendicité de certains Roms sur les trottoirs que je vais me mettre à les agresser. Le Christ peut sans doute dire à ses ouailles « Aimez-vous les uns les autres », mais un législateur républicain et libéral ne peut pas interdire aux citoyens de ne « pas aimer » tel individu, tel groupe, telle religion, tel comportement ou telle culture. On ne peut pas interdire aux gens de porter un jugement de valeur sur les mœurs d'autrui, ni de hiérarchiser les comportements. Chacun a le droit de penser ce qu'il veut et de dire ce qu'il pense. Le problème est que les « groupes d'oppression » (selon l'expression de Philippe Muray) ont obtenu la multiplication de lois pénales tendant à réprimer ce qu'ils appellent des « phobies ». On veut nous forcer à apprécier le foulard islamique et le burkini, nous obliger à approuver le mariage gay, nous contraindre à accueillir avec le sourire des milliers de migrants, nous imposer de regarder les Jeux paralympiques et d'admirer le football féminin. Nous sommes sommés de considérer que tout est équivalent (au sens étymologique d'égale valeur) au nom de la « non-discrimination ». Et pour être bien sûr que nos assemblées politiques ne comporteront que des moutons dociles bêlant dans le sens du « progrès », on va rendre inéligibles tous les condamnés pour cause de « mal-pensance ».

Assiste-t-on à un retour du « politiquement correct » ?

Un « retour » ? Cela fait près de trente ans que nous nous enfonçons dans la dictature politiquement correcte. L'arsenal répressif ne cesse de s'alourdir, sans compter la multiplication des officines parallèles chargées de nous mettre au pas (CSA, Défenseur des droits, Commission consultative des droits de l'homme, haute autorité de ci, observatoire de ça...) et les insupportables instances prêchi-prêcha du Conseil de l'Europe. Nous croulons sous les normes de contrôle social et les institutions de censure. Et nous avons même le droit à des pétitions sur les réseaux sociaux tendant, par exemple, à faire retirer l'attribution d'un prix à un auteur au motif qu'il serait contre le mariage gay et donc « homophobe » ou à faire sanctionner une chaîne de télévision pour avoir laissé passer dans un jeu une séquence « stigmatisante pour les malades mentaux » ! Le premier réflexe face aux imperfections de la société est l'interdiction. Désormais tout conflit, tout désaccord doit se terminer au tribunal. Au lieu de laisser s'exprimer le pluralisme et la contradiction particulièrement chère aux juristes (audi alteram partem = écoute l'autre partie), l'on ne songe qu'à faire taire la dissidence.

La France devient-elle l'une des démocraties les plus répressives en matière de liberté d'expression ?

Si les États-Unis ont été précurseurs en matière de « politiquement correct », le 1^{er} amendement à la Constitution de Philadelphie et la jurisprudence pointilleuse de la Cour suprême protègent efficacement les citoyens américains contre toute répression pénale de la liberté d'opinion. Chez nous, même le Conseil constitutionnel a renoncé à protéger la liberté d'expression. Hormis le délit de négation des « génocides reconnus par la loi », il a laissé passer toutes les lois liberticides. La liberté et le pluralisme sont en train de disparaître du pays de Voltaire. C'est irrespirable.

Diriez-vous avec Alain Finkielkraut que «l'antiracisme est le communisme du XXI^e siècle»?

Oui! «Tout anticommuniste est un chien», disait Sartre, tout antiprogressiste l'est désormais. Ce qui me frappe surtout, c'est la tétanie dans laquelle est plongé l'ensemble de l'élite politique et médiatique. Plus personne n'ose dire que le roi est nu, c'est le début de la soumission. ■

(*) *Anne-Marie Le Pourbiet est vice-présidente de l'Association française de droit constitutionnel et professeur à l'université de Rennes-I.*

Sites à consulter

[TVLibertés](#)

[Le dernier catalogue de la librairie les Oies sauvages](#)

[site sur le proche et moyen orient](#)

[Donald Trump est-il fou ?](#)

[retour sur le discours de Macron sur le Vel d'Hiv](#)

[les illusions de la démocratie](#)

[joyeux bordel a à l'Assemblée](#)

[les propos sensés de Vladimir Poutine](#)

Journées de lecture

Louis-Ferdinand Céline, *La colère et les mots*, par Nicolas Bonnal, Avatar Editions, coll Fahrenheit 451, 2017, 323 p. 28 €

L'ouvrage est conçu comme un recueil d'une trentaine de textes assez courts sur des thèmes aussi variés que « Céline et l'hégémonie culturelle », « Céline et Jérôme Bosch », « Céline et la rage pacifiste », « Céline et la métapolitique familiale », « Céline et le retour du paganisme », etc. L'originalité du livre est de laisser en priorité la parole à l'écrivain grâce à de nombreuses citations commentées de l'œuvre. Un livre qui ne s'adresse qu'aux céliniens purs et durs.

Sortie du n°167 d'été de la revue *Éléments* – 6,90 €

Thème : La réponse polythéiste face aux fondamentalismes

Avec un entretien Alain de Benoist - Michel Onfray

Et aussi...

De quoi le terrorisme est-il le nom ?

L'Europe est-elle condamnée à subir le terrorisme ?

À l'école du lynchage médiatique

Quel sens donner à la guerre ?

Les migrations pour les nuls

Face au second choc migratoire, par Jean-Paul Gourévitch

La bombe démographique africaine, par Bernard Lugan

La décroissance : entretien avec Serge Latouche



Chávez, une révolution inachevée
Le centenaire de Léon Bloy
Éric Rohmer, un héritier du Grand Siècle

Les mœurs sont la source du lien social. Il y a des mœurs collectives parce que l'homme est fondamentalement fait pour vivre en société, et que ces mœurs consolident le rapport social et permettent de définir le bien commun. Il ne peut y avoir de vie commune que là où il existe des valeurs et des pratiques partagées, valeurs et pratiques qui sont autant de normes constitutives de l'identité collective.

Le peuple ne peut pas être souverain s'il ne forme pas une entité où les gens se connaissent et se reconnaissent, ont confiance les uns dans les autres et tiennent leurs engagements réciproques.

C'est la raison pour laquelle il est illusoire de parler de « vivre ensemble » là où l'on a par avance détruit les conditions de la dépendance mutuelle et du commun. Et c'est aussi pourquoi l'immigration massive à laquelle on assiste dans les pays occidentaux suscite de telles difficultés. Que les membres d'une même société soient d'origine variée n'est pas en soi un problème. Le problème commence dès que les valeurs et les pratiques partagées se heurtent à d'autres valeurs et à d'autres pratiques, qui tentent de s'acclimater sous la forme d'une contre-société étrangère à la culture d'accueil. Le problème de l'immigration n'est en définitive ni un problème de race ni un problème d'origine. C'est un problème de mœurs qui, lorsqu'elles se révèlent inconciliables, créent de ce fait des situations potentiellement polémogènes, car intrinsèquement destructrices du commun.

Alain de Benoist, Extrait de l'édito d'Éléments n° 167